



A retenir

EXCORIOSE	Observations à réaliser.
TORDEUSES DE LA GRAPPE	Installer et suivre les pièges.
MILDIU	1 ^{ères} contaminations possibles

Annexes : [Liste des mesures alternatives et prophylactiques en viticulture](#)
[Note-technique-commune-vigne-2026.pdf](#)
[BSV LR mars 2026 annexes modèles](#)

PLUVIOMETRIE AUTOMNE - HIVER

	Oct 2025	Nov 2025	Déc 2025	Janv 2026	Fév 2026	Mars (16/03/26)	Total Hiver	Moyenn es hivernal es	Ecart par rapport à la moyenne
Carcassonne	20,8	80,3	65,8	162,3	136	64,2	529,4.	365,4	+144 %
Nîmes- Courbessac	28.4	33	150,4	90,5	97,3	72,8	472,4	394,3	+120 %
Pouzolles	7	66	207,5	205	86,5	86	658	357,6	+184 %
Perpignan	25,5	36	255,9	268,7	38	72,2	696,3	362.2	+192 %

Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :
Chambres d'agriculture et
l'Aude, du Gard, de l'Hérault,
des Pyrénées-Orientales,
Chambre régionale
d'agriculture d'Occitanie,
IFV, FREDON Occitanie,
DRAAF Occitanie

écophyto

Réduire et améliorer l'utilisation des phytos

Action pilotée par le Ministère
chargé de l'agriculture et le
ministère chargé de l'écologie,
avec l'appui financier de
l'Agence Française pour la
Biodiversité, par les crédits
issus de la redevance pour
pollutions diffuses attribués au
financement du plan Ecophyto

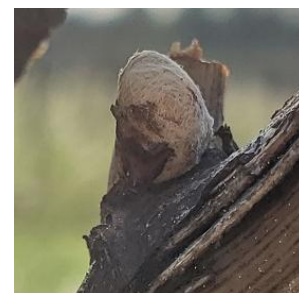
STADES PHENOLOGIQUES

Dans les parcelles observées, les stades phénologiques varient de :

- « **repos d'hiver** » (stade 01 ou A ou BBCH 00) dans les **secteurs tardifs et/ou parcelles tardives**
- à « **2 ou 3 feuilles étalées** » (stade 09 ou E ou BBCH 12-13) dans les parcelles et cépages très précoces en zone précoce.

Les stades majoritairement observés vont de « **début gonflement des bourgeons à l'intérieur des écailles** » (stade 02 ou BBCH 01) à « **pointe verte de la pousse visible** » (stade 09 ou C ou BBCH 05).

L'avancée des stades phénologiques est comparable à 2024, soit une semaine d'avance par rapport à 2025.



bourgeon dans le coton
(stade BBCH 05)

EXCORIOSE *(Diaporthe ampelina anciennement Phomosis viticola)*

✖ Aude

Au niveau départemental, on note la présence de symptômes majoritairement dans les parcelles en taille mécanique et sur cépages de type Grenache et Cabernet Sauvignon.

Sur les baguettes en taille Guyot, les symptômes sous forme de décoloration blanchâtre sont assez présents sur les 1^{ers} mérithalles.

✖ Gard

La maladie est présente dans 80 % des parcelles de référence du réseau. Il n'y a pas d'augmentation par rapport à l'année dernière (la fréquence de présence de la maladie était déjà élevée). Plus de 50 % des parcelles atteintes présentent peu ou pas de symptômes, cependant de rares parcelles peuvent atteindre jusqu'à 40 % des coursons atteints.

✖ Hérault

Les conditions climatiques au printemps 2025 ont été très favorables au développement de cette maladie sur rameaux. Le nombre de parcelles atteintes est en augmentation par rapport à l'année dernière. La maladie est observée dans 58 % des parcelles avec des intensités en augmentation.

Dans les situations à fort historique, la quasi-totalité des coursons présentent des symptômes.

✖ Pyrénées-Orientales

Quelques symptômes sur bois sont visibles et présents notamment dans les parcelles à historique connu. La maladie est présente sur cépages sensibles (Grenaches). Dans nos parcelles de suivis on observe peu de ceps avec au moins un courson touché.

Les conditions météorologiques de cette fin d'hiver sont propices au développement de la maladie.

Il ne faut pas confondre les symptômes d'excoriose avec la présence de plaques blanchâtres avec présence de champignons saprophytes, probablement liés à des difficultés d'aoutement.



Excoriose : Symptômes sur bois et rameaux – excoriation sévère



Symptômes à observer : La base des sarments avec des nécroses brunâtres allongées (excoriations) avec parfois des crevasses.

Dans certains cas, la base du sarment peut être étranglée. Les yeux de la base ne débourrent plus et les sarments seront plus sensibles à la casse par le vent.

Évaluation du risque : Les conditions climatiques survenant lors de la phase de sensibilité du végétal, du stade « éclatement des bourgeons » (stade 06 ou D ou BBCH 10) au stade « 2-3 feuilles étalées » (stade 09 ou E ou BBCH 12-13) sont déterminantes. En effet, les spores ne se disséminent que sur de très courtes distances lors de pluies et de rosées persistantes à cette période.

Le niveau de risque est donc à évaluer à l'échelle de la parcelle en fonction des observations de symptômes réalisées, du stade de sensibilité de la végétation et des conditions climatiques.

A ce jour, peu de parcelles sont au stade de sensibilité. Surveillez les prévisions météorologiques pour les semaines à venir.

Mesures prophylactiques : les bois porteurs de lésions doivent être éliminés autant que possible lors de la taille d'hiver.

TORDEUSES DE LA GRAPPE

• Eudémis (*Lobesia botrana*)

✖ **ACTIV** (modélisation arrêtée au 15 mars compris) :

		Début du vol de 1ère génération (10 % des imagos)	Début des pontes de 1ère génération (10 % des pontes)	Saumurage (10 % de larves L3)
AUDE	ALAIGNE	-	-	-
	CARCASSONNE	26/3	-	-
	LEUCATE	23/3	-	-
	LEZIGNAN	22/3	-	-
	NARBONNE	20/3	-	-
GARD	BAGNOLS SUR CEZE	29/3	-	-
	BOURDIC	-	-	-
	CARDET	-	-	-
	GENERAC	25/3	-	-
	SOMMIERES	24/3	-	-
	TAVEL	-	-	-
	VAUVERT	19/3	-	-
	BEZIERS	16/3	28/3	-
HERAULT	FRONTIGNAN	16/3	28/3	-
	LAURENS	28/3	-	-
	MARSEILLAN	18/3	29/3	-
	OLONZAC	19/3	-	-
	PLAISSAN	21/3	-	-
	POUZOLLES	19/3	-	-
	PRADES SUR VERNAZOBRE	24/3	-	-
	ST CHRISTOL	22/3	-	-
	ST JEAN DE FOS	23/3	-	-
	VALFAUNES	25/3	-	-
	VILLEMAGNE L'ARGENTIERE	-	-	-
PYRENEES ORIENTALES	LAROQUE DES ALBERES	13/3	26/3	-
	PERPIGNAN RIVESALTES	14/3	26/3	-
	SAINT PAUL FENOUILLET	-	-	-

✖ **Vignoble régional**

Aucune capture de papillon n'est relevée.

Évaluation du risque : installez les pièges et commencez le suivi des captures. Compte tenu des stades phénologiques, le risque est nul.

Techniques alternatives : Dans le cadre de la confusion sexuelle, les diffuseurs doivent être mis en place avant l'émergence de la 1^{ère} génération. L'efficacité du dispositif dépend du bon respect des conditions de pose (respect des densités de diffuseurs, renforcement des bordures...).

MILDIOU (*plasmopara viticola*)

• Données de la modélisation

✖ **Milstop** (modélisation arrêtée au 15 mars compris) :

D'après le **modèle MILSTOP**, les conditions météorologiques enregistrées du 10 au 13 mars génèrent des contaminations primaires sur :

- toutes les stations du département du Gard avec des niveaux de risque allant de **Limite** à **Moyen**,
- la majorité des stations de l'Hérault avec des niveaux de risque allant de **Limite** à **Faible**,
- Alaigne et Carcassonne (11) avec un niveau de risque **Moyen**,
- Laroque des Albères et Saint Paul de Fenouillet (66) avec un niveau de risque **Moyen**.



	Semaine du 9 au 15 mars		
	Contaminati ons	Niveau de risque	Sortie de tâche à partir du :
LEUCATE	-	-	-
ALAIGNE	13/3	3	4/4
LEZIGNAN	-	-	-
CARCASSONNE	11 & 13/03	3	4/4
NARBONNE	-	-	-
BAGNOLS SUR CEZE	10 au 13/03	3	2/4
TAVEL	10 au 13/03	3	2/4
GENERAC	10 & 13/03	2	4/4
VAUVERT	10 & 13/03	3	2/4
CARDET	11 & 13/03	3	4/4
SOMMIERES	10 & 13/03	2	2/4
BOURDIC	10 & 13/03	1	4/4
ST JEAN DE FOS	13/3	1	2/4
VALFLAUNES	10 & 13/03	2	2/4
MARSEILLAN	13/3	2	2/4
POUZOLLES	11 et 13/03	2	4/4
BEZIERS	13/3	2	2/4
ST CHRISTOL	13/3	1	2/4
PRADES SUR VERNAZOBRE	11 & 13/03	2	2/4
OLONZAC	-	-	-
VILLEMAGNE LARGENTIERE	11 & 13/03	1	4/4
FRONTIGNAN	13/3	2	2/4
PLAISSAN	10 au 13/03	2	2/4
LAURENS	13 & 13/03	2	2/4
LAROQUE DES ALBERES	13/3	3	2/4
PERPIGNAN RIVESALTES	-	-	-
SAINT PAUL FENOUILLET	11/3	3	4/4

Gravité **théorique** des foyers primaires susceptibles de se former :

-	<i>pas de contamination</i>	3	<i>risque Moyen</i>
R	<i>repiquages</i>	4	<i>risque Fort</i>
1	<i>risque Limite</i>	5	<i>risque Très Fort</i>
2	<i>risque Faible</i>		



Photos du 09 mars 2026 dans la Moyenne Vallée de l'Hérault et le Nord Montpelliérals

Évaluation du risque : les conditions météorologiques hivernales (pluviométrie, hygrométrie et températures élevées) sont très favorables au développement mildiou.

A ces conditions climatiques s'ajoutent :

les vignes limonées où la formation d'inoculum est plus importante et dont la conservation peut se faire directement sur les souches,

les parcelles encore inondées où la végétation est au contact de l'eau (jeunes pousses sur souches ou redémarrage des bourgeons sur bois de taille au sol).

De plus, sur l'ensemble du vignoble régional et notamment dans l'Hérault, **de très nombreuses parcelles restent difficilement mécanisables**, avec de nombreux secteurs encore **non portants**, **des nappes d'eau résiduelles**, et **des retards persistants** sur les travaux de taille, de broyage des sarments...

Les sols ont commencé à sécher en surface grâce au vent du Nord, mais cela ne suffit pas encore pour garantir l'accès aux parcelles. **L'amélioration est réelle mais lente.**

Dans l'Hérault, entre le 9 et le 16 mars, le nombre de parcelles ayant atteint un **stade phénologique réceptif aux contaminations** (éclatement des bourgeons - stade 06 ou D ou BBCH 10) est passé de 4 à 14 %. C'est dans ce type de parcelles que les **sorties de taches sont attendues avec une probabilité très faible.**

Le temps sec et le vent des jours à venir limitent temporairement le risque de nouvelles contaminations. **Un éventuel retour des pluies autour du 20 mars serait susceptible d'engendrer des contaminations dans les parcelles où des feuilles sont visibles.**

RAVAGEURS SECONDAIRES

• Escargots

× Vignoble régional

Le suivi 2026 montre une progression précoce et continue des populations d'escargots, stimulées par l'humidité et les températures douces. Dans certains secteurs, l'activité dépasse désormais les seuils de nuisibilité, avec une montée accrue sur ceps qui fait craindre des dégâts au débourrement. A ce jour, aucun dégât n'est observé.



Figure 1 : Theba Pisana (escargots blancs) sur cep de vigne



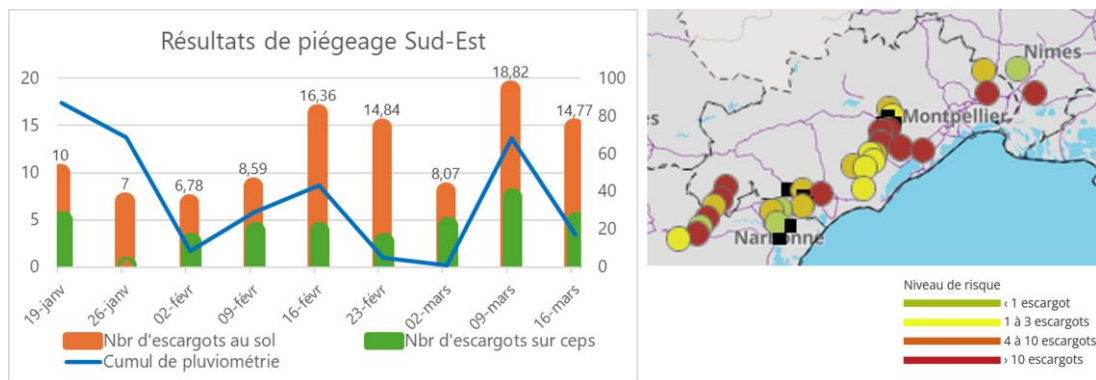
Figure 2 : Helix aspersa (petits gris)



Observations à réaliser : Le piégeage des escargots est une méthode simple et fiable pour suivre l'activité des escargots et estimer le risque. Les observations peuvent être réalisées facilement sous quelques tuiles canal placées au pied des souches.

Il est également possible de participer à un réseau de piégeage, qui fournit un suivi collectif (fiche 63 du Contrat de solutions qui recense les leviers qui permettront de réduire l'utilisation et l'impact des produits phytosanitaires).

Retrouvez ci-dessous les résultats du réseau de piégeage sur la région Sud-Est :



Résultats du suivi des escargots au 16 mars dans le réseau de piégeage Sud-Est

Évaluation du risque : cette semaine, l'activité est en légère baisse, toutefois les seuils de nuisibilité sont atteints ou dépassés dans la majorité des parcelles du réseau. Les conditions climatiques sont favorables aux escargots, elles seront optimales avec des températures douces comprises entre 12 et 15°C en moyenne.

Seuils de nuisibilité à prendre en compte :

activité est en hausse lors de deux comptages consécutifs,

Ou

activité est supérieure à 5 escargots par point de piégeage.

• **Mange bourgeons, noctuelles, boarmies**

× **Vignoble régional**

Ces ravageurs restent régulièrement observés dans les parcelles sensibles (historique, zones humides et enherbées). Dans l'Hérault, les 1^{ers} bourgeons évidés sont visibles dans les parcelles les plus précoces.

Évaluation du risque : Il reste très faible

Annexe – Notes nationales Biodiversité – BSV (cliquer sur les images)



Prochain BSV le 24 mars 2026



Produits de Biocontrôle

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre les bioagresseurs. Retrouvez la liste [ici](#)

Résistances aux pesticides

Des résistances aux produits phytosanitaires existent. Une note nationale décrit l'état des lieux et les recommandations à respecter en la matière. Retrouvez la note [ici](#).

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par les animateurs filière viticulture des Chambres d'agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales avec la participation du comité de validation et élaboré sur la base des observations réalisées par les Chambres d'agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales, FREDON Occitanie, Pérès SAS, Ets Perret, Société JEEM et Maison Sinnæ.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Avec le soutien financier de



Financé dans le cadre
de la stratégie **écophyto**

